



## Salarié et auto-entrepreneur

Par **betrancourt**, le **03/06/2010** à **16:25**

Bonjour,

je suis salarié à temps partiel.

je souhaite me mettre auto-entrepreneur pour compléter mon salaire.

1/ quelles modalités

2/ puis-je éventuellement travailler pour mon employeur en auto-entrepreneur en plus de mon salaire ?

Par **reno\_8**, le **07/06/2010** à **22:09**

bonjour

vous pouvez trouver toutes les infos sur le site internet de l'autoentreprise

Par contre si vous travaillez pour votre patron en plus, cela est très risqué, il y aura une remise en cause par l'inspection du travail et l'administration, on considèrera le versement comme un complément de salaire, une prime.. est donc avec des rappels de charges sociales

Gros risque, je vous déconseil